

**Zeitschrift:** Boissiera : mémoires de botanique systématique  
**Herausgeber:** Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève  
**Band:** 14 (1968)

**Artikel:** Discours d'ouverture du symposium de Genève  
**Autor:** Miège, Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-895610>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DISCOURS D'OUVERTURE DU SYMPOSIUM DE GENÈVE

Madame la présidente du Conseil administratif, maire de la Ville de Genève,

Je tiens à vous exprimer notre reconnaissance et celle des congressistes d'avoir bien voulu, malgré vos très lourdes charges, assister à l'ouverture du Symposium sur les multiples fonctions d'un jardin botanique, symposium qui marque le 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre jardin. Nous vous remercions très sincèrement de l'intérêt que vous voulez bien ainsi témoigner à nos travaux suivant une tradition cultivée avec soin et bonheur depuis plus d'un siècle et demi par la Ville de Genève.

Mesdames, Messieurs,

Le Conservatoire et le Jardin botaniques de Genève sont particulièrement honorés de votre présence. Un aréopage de savants aussi distingués, réunis pour commémorer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de notre établissement, ne peut que faire ressortir la sympathie et l'amitié qui, grâce à nos grands devanciers, les Candolle, Reuter, Müller Argoviensis, Briquet, Hochreutiner, Baehni, Boissier, Burnat, Chodat, le lient aux autres instituts qui œuvrent dans le même sens, celui de faire avancer la science botanique et plus spécialement la phytotaxonomie.

Notre réunion pourra, je le souhaite, donner des solutions ou au moins des débuts de solutions aux problèmes scientifiques et didactiques que posent les jardins botaniques, solutions transitoires puisque les problèmes scientifiques ne sont jamais résolus du fait même de l'évolution rapide des connaissances et de la mouvance des choses.

Cette remise en question régulière montre la nécessité de ces colloques et symposiums. Ils conduisent à des mises au point utiles, ils permettent d'éclairer d'un jour nouveau des questions qui paraissent être arrivées à leur conclusion. Un deuxième avantage de ces réunions tient à ce que des échanges plus serré se tissent entre laboratoires, jardins, organismes divers. Cette collaboration ne peut qu'être efficace. C'est aussi l'occasion de se retrouver ou de pouvoir mettre sur des noms des visages que des relations strictement épistolaire ne permettaient d'évoquer. Des confrontations que nous aurons, naîtront des relations plus nombreuses et plus solides pour le plus grand bien de l'avancement de nos recherches.

Je vous remercie donc tous d'avoir bien voulu nous rendre à Genève dans un esprit de coopération et de sympathie. J'adresse plus particulièrement mes remerciements à nos conférenciers, dont certains se sont déplacés de fort loin pour nous

faire part d'une expérience reconnue et à Sir George Taylor, directeur des Jardins royaux de Kew, qui va présider le symposium avec sa souriante autorité et sa haute compétence.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans une ville dont la vocation internationale n'est plus à faire. Elle abrite de nombreuses organisations qui cherchent à assurer une meilleure connaissance des hommes, dans un but de paix et de mieux être. Notre établissement, bien que plus modeste et strictement genevois, présente néanmoins à sa manière un certain internationalisme, puisque ses correspondants sont répartis dans tous les continents et que ses échanges avec les autres pays s'accroissent et se multiplient.

Lorsque Augustin-Pyramus de Candolle, venant de Montpellier où il avait enseigné huit années durant, fut désigné pour occuper à l'Académie de Genève la nouvelle chaire d'histoire naturelle, il se trouva que pour de multiples raisons — sociales, financières, scientifiques — les autorités genevoises accédèrent à son désir de voir créer un jardin botanique. En même temps que professeur, il fut donc nommé directeur du jardin. Il avait en France, tant à Paris qu'à Montpellier, apprécié l'intérêt scientifique et éducatif de tels jardins. Aussi cette tâche supplémentaire, bien qu'elle lui procurât un surcroît de besogne, lui convint parfaitement. Avec une infatigable ardeur, il assura, malgré des circonstances difficiles, la mise en place du nouvel établissement. Ainsi, en 1818, deux années après son arrivée, il réussit à réaliser les premières installations du jardin, bien que les obstacles surtout budgétaires — déjà — fussent nombreux. Rapidement, A.-P. de Candolle définit sa conception du rôle ou plutôt des rôles que la nouvelle institution devait remplir. Ses projets étaient ambitieux mais, grâce à ses qualités d'organisateur et d'homme de science de grande réputation, il les mena à bien. Si nous reprenons ce qu'il dit dans ses rapports aux souscripteurs et donateurs du Jardin botanique des Bastions, voici, abrégés, les buts qu'il assigna à ses différentes parties: école botanique et école agronomique.

L'école de botanique est la base de l'enseignement et de la culture. Là les élèves pourront prendre une idée des formes propres à toutes les familles, là les amateurs de peinture trouveront des modèles variés pour leurs travaux, là les observateurs viendront étudier et les phases de la végétation et les rapports des plantes entre elles, là le simple promeneur prendra, sans s'en douter et par un effet presque mécanique de mémoire locale, un relevé général de classifications, là enfin le pépiniériste, le cultivateur pourront apprendre sans peine la nomenclature exacte des objets qu'ils possèdent.

Quant à l'école agronomique, A.-P. de Candolle l'avait divisée en plusieurs enclos réservés chacun à une grande catégorie de végétaux: plantes fourragères, plantes économiques, céréalières et légumières, plantes médicinales, vignes, arbres fruitiers. Elle devait permettre de former des élèves jardiniers, des "apprentifs" comme disait le langage de l'époque, d'introduire et d'acclimater des espèces intéressantes susceptibles d'améliorer l'économie du canton, de déterminer les variétés convenant le mieux à la région, de développer les pratiques horticoles ayant fait leurs preuves, d'alimenter les jardins des particuliers et les campagnes en plantes d'ornement et en variétés agronomiques supérieures. C'est de cette époque que datent, à Genève, l'introduction et le développement de certaines cultures maraîchères qui y étaient méconnues ou inconnues.

A.-P. de Candolle ajoute, ce qui est bien de circonstance de nos jours: "Les élèves de notre académie y ont déjà reçu quelques instructions; non seulement ils y ont entendu des leçons mais, ce qui vaut mieux parce qu'ils sont devenus actifs de passifs qu'ils sont dans les cours, ils sont venus eux-mêmes suivre les phases de la végétation, étudier les plantes que notre campagne ne peut leur présenter, fixer leurs idées sur leur classification et leur nomenclature." La participation active était devenue une réalité dans l'enseignement universitaire genevois. A.-P. de Candolle était un pionnier et ce qu'il dit au début du siècle dernier est actuellement à l'ordre du jour.

Après Augustin-Pyramus et Alphonse de Candolle le Jardin botanique de Genève a subi quelques vicissitudes, mais il présente depuis Briquet un bel épaulement. Néanmoins, les objectifs s'étaient épurés et modifiés. De Candolle avait montré la nécessité qu'il y avait de s'occuper d'enseignement horticole et de recherche agronomique. Mais un simple jardin ne pouvait répondre à ces tâches croissantes. Aussi des institutions spécialisées furent-elles créées et ces préoccupations n'entrèrent-elles plus dans le cadre direct des travaux du Jardin de Genève.

En 1904, lors de son transfert des Bastions à son emplacement actuel, son directeur J. Briquet l'envisageait comme à la fois un lieu d'étude et de délassement pour le public, comme devant fournir aussi des matériaux de travail aux naturalistes. Les cultures ne devaient pas être limitées, dans son esprit, à une simple école systématique, mais tendre à initier les visiteurs à la vie des végétaux en général. De ce principe découlait une division des cultures en trois parties:

une partie systématique cherchant à donner une idée des rouages de la classification et des affinités complexes des familles naturelles;  
une partie biologique dans laquelle les végétaux étaient groupés d'après leurs caractères biologico-morphologiques;  
une partie géographique, soulignant la répartition et l'écologie d'un certain nombre d'espèces.

Quels sont les objectifs du jardin botanique depuis ce qu'en a dit notre éminent prédecesseur ? Ils demeurent nombreux.

Il a un rôle d'agrément, mais d'un agrément dirigé puisqu'il est tout à la fois de délassement et de connaissance. Le jardin est comme un ouvrage cher auquel l'on revient sans cesse, que l'on aime feuilleter car il est inépuisable. Il change avec les saisons, prend des aspects renouvelés et il offre toujours quelque surprise inattendue. Si l'on en juge par le nombre et la variété des visiteurs qui le parcourrent, il remplit à cet égard bien sa fonction.

Mais ce rôle éducatif, qui joue plus ou moins inconsciemment pour la plupart de ceux qui s'y promènent, se précise quand on considère les fréquentes visites d'étudiants d'âges divers dont il est l'objet ainsi que les prestations qui nous sont demandées. Sous la conduite de leurs maîtres, écoliers, lycéens, étudiants y affinent leur esprit d'observation. Ainsi le jardin constitue un moyen incomparable de formation non seulement pour l'apprenti botaniste ou le botaniste confirmé, l'élève jardinier ou l'horticulteur avisé, mais aussi pour tout esprit scientifique. D'autre part, chaque année, dix à quinze mille échantillons: plantes, boutures,

greffons, etc. sont remis à des instituts genevois, suisses et étrangers. Les établissements d'enseignement secondaire de la ville, l'Ecole des beaux-arts, les laboratoires de l'Université bénéficient de cette manne. Il s'agit d'un service public d'une réelle ampleur qui exige de la part de nos jardiniers des efforts répétés et une compétence réelle car il est nécessaire de résérer les terrains favorables, de préparer les cultures et de fournir les spécimens aux époques les plus convenables.

Cependant, ce service public dépasse le cadre de la cité et celui de la République de Genève et je voudrais vous souligner d'une manière plus précise, par quelques chiffres, le rôle international que notre jardin joue. C'est pour lui un honneur et une fierté mais qui impliquent toutefois d'impératives exigences. Son renom — et les demandes en augmentation qui lui sont faites en sont un indice — réclame un soin constant, soutenu et minutieux de la qualité de nos envois de graines, de boutures et de plantes vivantes. Il faut rendre ici hommage à ceux qui assurent le maintien de cette qualité.

En dix ans, notre service d'expéditions s'est considérablement développé. En 1957 nous étions en relation avec 187 établissements répartis dans 34 pays, en 1967 avec 407 institutions relevant de 52 nations. Le volume des envois s'est en une décennie gonflé dans une forte proportion puisqu'il passait de 7032 à 12 089. Ces demandes, presque toutes étrangères, imposent des charges de plus en plus lourdes à un organisme qui dépend entièrement d'une ville d'importance modeste, 200 000 habitants.

Mais notre cité ne supporte pas que le poids du Jardin botanique. A lui sont étroitement liés bibliothèque et herbiers. Elle doit donc subvenir à l'entretien et au développement d'une bibliothèque dont on se plaît à reconnaître la richesse en ouvrages anciens et nouveaux, et d'herbiers dont le volume et l'extrême valeur placent notre établissement dans le peloton de tête. La Ville a opéré au début de ce siècle le déplacement du jardin et du conservatoire. Elle a financé intégralement à cette époque la construction des serres et des locaux qui abritent des collections qui sont ouvertes à tous et pour lesquelles des prêts fréquents sont effectués. Ces efforts méritoires ont permis de créer un ensemble qui constituait un remarquable progrès.

Cependant les architectes de l'époque avaient calculé la superficie à donner aux herbiers pour une période de cinquante ans. Ce temps est largement dépassé. Nous pouvons dire, par euphémisme, qu'aujourd'hui contenant et contenu ne sont plus harmonieusement en correspondance. Herbiers et livres débordent. C'est une hantise pour mes collaborateurs et pour moi-même que de chercher à loger dans un espace insuffisant ce qu'il ne peut manifestement plus contenir. C'est la chasse au moindre recoin. Les embrasures de fenêtres sont utilisées, les corniches des armoires sont sciées pour pouvoir placer quelques paquets dans le tout relatif espace qui se trouve entre leurs sommets et le plafond. Les herbiers se sont enrichis et continuent heureusement à s'enrichir. Malgré deux agrandissements déjà très anciens (l'un date de 1912, l'autre de 1924) ils peuvent être difficilement abrités. Avant l'arrivée des herbiers des Candolle, cédés si généreusement par leurs descendants, l'on pouvait estimer à environ 800 000 échantillons nos richesses. En 1939 elles étaient approximativement de deux millions de spécimens. Le point de saturation était alors atteint et pourtant maintenant le conservatoire en possède plus de quatre millions. Le même problème se pose pour la bibliothèque riche de 75 000 volumes. Les rayonnages mangent les zones libres et le point de saturation est ici aussi dépassé depuis déjà de nombreuses années.

Comme pour le jardin, le service public de type international atteint un volume impressionnant. Chaque année 7 000 à 10 000 prêts sont effectués. En 1967 par exemple, 6969 échantillons ont été expédiés se répartissant en 462 prêts en Suisse, 3573 pour le reste de l'Europe, 2267 pour l'Amérique du Nord, 17 pour l'Amérique du Sud, 10 pour l'Afrique, 379 pour l'Asie, 107 pour l'Océanie. Il n'est pas besoin de souligner que ces prêts sont d'une importance considérable pour la communauté des botanistes. Ils ont concouru à assurer la réalisation d'ouvrages monographiques de grande valeur; ils ont permis l'édition de flores attendues avec impatience. Rappelons par exemple que plus de 40 000 échantillons, dont 20 000 de l'herbier Post, sont encore à Edimbourg, où ils servent à l'établissement de la flore de Turquie; que plusieurs milliers d'exciseata ont été adressés à Vienne pour la publication de la flore de l'Iran. Ces exemples, pris parmi d'autres, pourraient être multipliés. Nous sommes heureux de pouvoir de cette manière participer à l'avancement de la science phytotaxonomique et rendre service à de nombreux amis. Nous sommes heureux et fiers de savoir que les herbiers et la bibliothèque de Genève représentent pour les botanistes du monde entier un bien particulièrement précieux et utile.

Mais les conditions de conservation de ces biens, qui font partie des richesses culturelles internationales, sont précaires. Elles sont exposées à mille dangers dont les risques d'incendie et donc de destruction totale ne sont pas des moindres. Leur protection, surtout depuis l'inflation des collections et la congestion de nos services, est nettement insuffisante. Ce qui était rationnel en 1904 ne l'est plus de nos jours. Les progrès scientifiques, l'extension des recherches — à commencer par les nôtres — conduisent à avoir des exigences nouvelles: exigences de place et de sécurité pour loger des herbiers et une bibliothèque en perpétuel accroissement; exigences de place pour recevoir les collègues qui viennent travailler chez nous; exigences de laboratoires bien équipés pour pousser plus loin les investigations.

Il découle de ce rapide examen que le Conservatoire et le Jardin botaniques de Genève dépassent, par les services qu'ils rendent, le cadre strictement local; ils ont une audience qui déborde les limites de la ville de Genève et s'étend au loin. Pour remplir comme il conviendrait le rôle qui leur est dévolu, des édifices modernes mieux conçus devraient se substituer aux actuels bâtiments. Pour que conservatoire et jardin puissent continuer toujours à vous aider et demeurer à votre disposition, pour qu'ils puissent vous adresser les prêts et échanges que vous désirez, de nouvelles installations deviennent impérativement nécessaires. Je souhaite que d'ici quelques années, brèves je l'espère, nous puissions nous réunir à nouveau pour inaugurer une nouvelle étape de la vie de notre établissement, celle où il pourra jouir de constructions adaptées aux rôles rénovés du conservatoire et du jardin botaniques.

Mais à considérer de près, il semble qu'il existe une certaine disproportion entre l'effort demandé à une ville de l'importance de Genève, qui supporte à elle seule le poids financier d'un organisme qui peut être comparé aux grandes institutions nationales d'autres pays, et les services qu'elle rend. Sans doute devrait-elle être aidée, et sans doute à divers échelons, peut-être par une participation de la Confédération helvétique dans le cadre de l'aide aux universités et aux établissements scientifiques, ou encore en donnant au conservatoire en les finançant des tâches ou des fonctions de type général. De toute façon, et suivant des modes à définir, l'édition de nouveaux bâtiments s'impose pour pouvoir abriter des biens qui relèvent du patrimoine culturel de l'humanité entière.

Pour remplir la tâche délicate et parfois difficile demandée aux conservatoire et jardin botaniques il me faut reconnaître que le maintien de la "grande tradition" est dû pour une part prépondérante au dévouement et à la conscience des personnels scientifique, administratif et technique de notre établissement. Je voudrais souligner qu'à côté des besognes de classement, de rangement, d'entretien qui les mettent à la disposition de vous tous, ils sont, seuls ou associés à leurs collègues de l'Université, engagés dans des travaux non négligeables de recherches scientifiques. Ces recherches s'effectuent dans diverses voies: systématique traditionnelle, nomenclature, cytotaxonomie, chimie taxonomique, phytogéographie et phytosociologie, etc. Dans ce contexte le jardin est un outil essentiel. Il permet de considérer — pour des groupes sans doute limités, car il est impossible de grouper toute une flore dans un espace restreint — des caractères sur le vivant, caractères qui disparaissent souvent au séchage. Le jardin autorise des études de taxonomie et de phytosociologie expérimentale.

Ces travaux très variés, qui vont de l'entretien des herbiers et du jardin à la vulgarisation, de l'enseignement à la recherche, ne peuvent se réaliser pleinement que grâce à l'appui éclairé et bienveillant des autorités municipales et plus spécialement du Conseil administratif de la Ville de Genève qui connaissent nos difficultés et tentent de les résoudre. Le Conseil administratif, conscient de cette urgence, a inscrit au plan quadriennal le projet de réalisation d'un conservatoire moderne.

Il est agréable d'œuvrer sous la direction compréhensive de magistrats éclairés, à même d'apprécier le rôle de nos établissements. Nous sommes reconnaissant, en particulier, à notre maire, Mme Lise Girardin, de l'attention qu'elle veut bien accorder à nos efforts et à nos travaux. Son soutien est précieux. Nous lui sommes aussi reconnaissant d'avoir permis la réalisation de ce symposium. Qu'elle veuille bien accepter l'expression de notre fidèle et respectueux dévouement. J'ai plaisir aussi à remercier de leur appui M. le président Chavanne, chef du Département de l'instruction publique, M. le recteur Van Berchem, mes collègues de la Faculté des sciences, des services de la Ville de Genève ainsi que ceux qui ont bien voulu participer à la réussite de cette réunion.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, je vous demande d'excuser ce trop long exposé. Avant de céder la parole à notre président Sir George Taylor, je vous souhaite de fructueuses discussions, un excellent séjour parmi nous à Genève et une excursion agréable.

JACQUES MIÈGE